



La fondation Institut des Jeunes Aveugles de Toulouse (IJA) a été retenue par le conseil départemental du Lot dans le cadre d'un appel à projet pour la création, à Cahors, d'un établissement d'accueil pour adultes présentant un handicap visuel avec ou sans handicap associé.



Cette opération sera réalisée sur le territoire de la commune de Cahors avec l'édification du bâtiment dans le quartier de Bégoux.

Le projet de l'IJA élaboré avec de futurs résidents et leurs familles assurera une continuité d'accompagnement des parcours de vie par des modes d'accueil et de logements diversifiés, tout en favorisant l'autonomie, l'émancipation des personnes en situation de handicap et une participation active à la vie de la cité.

Ce projet se veut exemplaire et innovant sur le plan sociétal et économique :

- une logique inclusive et innovante dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap qui seront accueillies dans cet établissement,
- un projet structurant du territoire :
 - respectueux de l'environnement et à faible empreinte énergétique,
 - de développement local économique, social et créateur d'emplois directs et indirects.

LOGIQUE INCLUSIVE ET INNOVANTE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Autonomie et émancipation des personnes accueillies

Verbatim Famille : « Pour chaque famille s'est posé le problème de la recherche d'une structure d'accueil... Ces orientations ont aussi marqué la fin des apprentissages spécifiques : suivi en AVJ (Aide à la Vie Journalière), entretien de la lecture et l'écriture en braille, utilisation de matériel informatique adapté et cours de locomotion. Ceci, alors même que ces techniques, du fait du décalage de ces jeunes dans leurs apprentissages, étaient soit en cours d'acquisition, soit largement perfectibles... ».

En réponse à cette difficulté, l'autonomie et l'émancipation des personnes seront soutenues par la poursuite des apprentissages spécifiques de compensation à la déficience visuelle dans les déplacements (locomotion), dans la poursuite ou l'apprentissage de base du braille, dans la gestion et l'organisation de la vie quotidienne...

Ce projet est également ambitieux dans le déploiement de l'accès aux nouvelles technologies numériques pour les personnes en situation de handicap. En effet, les personnes en situation de handicap visuel sont souvent à la marge de l'accès aux apprentissages, à l'outil informatique et au numérique, vecteur d'information prégnant de nos jours. Ce déploiement du numérique sera réalisé en lien avec le laboratoire de recherche commun IJA / IRIT-CNRS dédié au développement d'outils numériques pour favoriser les apprentissages, l'accès à l'éducation et à la culture des enfants, jeunes et adultes déficients visuels et aveugles. Ces outils permettront la poursuite des apprentissages des personnes accompagnées à partir du foyer du Lot, dans la mesure où notre conviction est que l'apprentissage et la formation tout au long de la vie doivent aussi être déployés auprès des personnes en situation de handicap.

Des modalités d'accueil diversifiées...

A. a 19 ans, est aveugle et elle a plein de projets : Verbatim « Plus tard, j'aimerais vivre dans un pavillon, avec 2 à 3 personnes et des chambres de deux, pour pouvoir accueillir mon compagnon. Mais il faudrait que je puisse prendre les transports en commun pour

sortir, car j'aime bien faire les magasins et aller au restaurant, ou au cinéma si le film m'intéresse... »

Les modalités d'accueil et d'accompagnement que nous proposons visent à répondre à 4 exigences :

-  Respect des libres choix des personnes en situation de handicap, de leurs familles et aidants
-  Respect des droits français, européens et internationaux pour les personnes en situation de handicap,
-  Adéquation avec les politiques publiques : inclusion, diversité de l'offre, modularité, fluidité...
-  Cohérence avec les valeurs et les orientations de la fondation Institut des Jeunes Aveugles

Ainsi, notre engagement est de respecter le choix des personnes, de leurs familles et des aidants, en apportant un accompagnement souple, évolutif, adapté aux besoins de chacun. Ce futur lieu d'accueil est conçu pour permettre aux personnes qui y seront accueillies, d'y développer le mode de vie qu'elles souhaitent. La conception architecturale, garantira : vie individuelle et vie sociale, être seul ou avec les autres... Les modes diversifiés d'hébergement permettront un accompagnement du parcours de vie de la personne en prenant en compte l'avancée en âge.

Cela se traduit, par des modes d'accueil diversifiés (internat à temps complet, accueil de jour, accueil temporaire, accueil séquentiel), soutenus par des formes différentes d'habitats : petit collectif (3 unités de 12 places), 5 maisons (du T1 au T4) sur l'emprise foncière et des appartements pour 8 personnes dans la ville de Cahors.

Participation active à la vie de la cité et mixité des publics



Le positionnement géographique en zone urbaine, dans un quartier riche en vie associative (partenariat avec le CLAB), est facilitateur du projet d'ouverture sur l'extérieur. Notre objectif est de favoriser une mixité sociale, la rencontre entre personnes en situation de handicap accueillies et les habitants de la cité, du quartier...

Ainsi, ce projet est fondamentalement inclusif et participatif. Cet établissement d'accueil non médicalisé sera ouvert à tous, par le biais d'activités et ateliers mixtes (personnes en situation de handicap, personnes dites valides), d'un salon de thé et d'un espace restauration

ouverts aux habitants du quartier et d'un parcours santé émaillé d'œuvres d'art dans le bois attenant. De même, un terrain de 6000 m² sera mis à disposition de maraîchers (favoriser les circuits courts) travaillant avec des personnes accueillies au foyer. Des formations et sensibilisations à destination des habitants seront dispensées par des professionnels et les personnes en situation de handicap pour permettre l'inscription de ces dernières dans le quartier, la ville...

Ce sera également une maison de la culture et de production artistique.

Nous considérons la pratique d'activités artistiques et culturelles comme un puissant levier d'épanouissement sur le plan personnel mais aussi d'ouverture, de rencontres et de relations sociales diversifiées.

Le projet architectural prévoit une salle de spectacle, un espace de création et une galerie d'exposition avec une programmation annuelle en lien avec les partenaires artistiques.

L'établissement disposera d'une résidence d'artistes afin d'aider et de valoriser la création artistique dans le Lot et en ex Midi-Pyrénées, ainsi que la création commune d'œuvres avec les personnes accueillies au foyer

PROJET STRUCTURANT DU TERRITOIRE

Ce projet présente les caractéristiques d'un projet structurant sur son territoire par sa dimension sociale et inclusive, sa dimension écologique et économique

Respectueux de l'environnement

Projet engagé sur la question du développement durable et de la transition énergétique, et ce en cohérence avec les valeurs du département d'implantation et de la région Occitanie. Ce projet se veut exemplaire sur la réduction de l'empreinte énergétique (bâtiment à énergie positive, panneaux photovoltaïques, récupération des eaux de pluie, matériaux bio sourcés...), sur la qualité et le confort d'usage des résidents. A ce titre, 20 % du budget de l'opération (9 M€ toutes dépenses confondues) sera consacré à cette politique de transition écologique. Par ailleurs, une étude est actuellement en cours quant à la question de la mobilité, notamment par l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques qui seront installées sur le site et ouvertes aux habitants. De même, une participation « employeur » sera mise en œuvre pour favoriser les « déplacements propres » des salariés : vélos, vélos électriques, transports en commun...



Cet engagement a été reconnu et soutenu par le conseil régional Occitanie par l'octroi d'une subvention de 990 119 €.

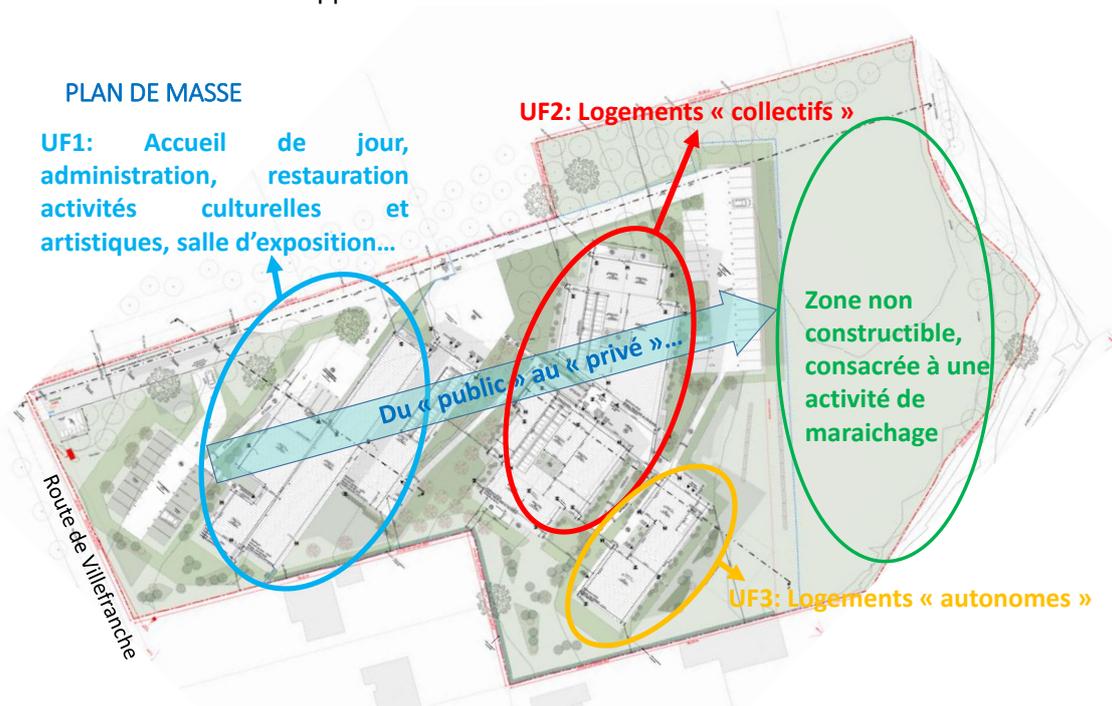
Développement local économique, social et créateur d'emploi direct et indirect

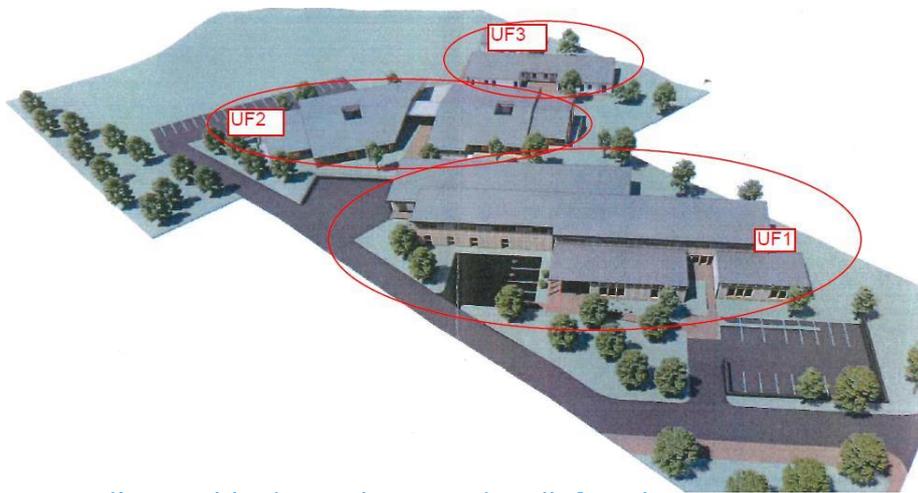


C'est un projet créateur d'emplois directs et indirects. En termes de création d'emplois directs (50 emplois), ils seront principalement recrutés localement. Ces recrutements seront, pour partie, effectués en lien avec les organismes (pôle emploi) et associations (RERTR) œuvrant dans le champ de l'insertion

professionnelle des jeunes et des personnes « éloignées » de l'emploi. En amont de ces embauches, un plan de formation sera mis en place dans une perspective d'adaptation à la fonction future en lien avec le public déficient visuel qui sera accueilli dans cet établissement.

En termes d'emplois indirects, nous ferons appel en priorité aux entreprises locales pour la construction de cet établissement (une clause insertion représentant 2730 heures est mise en œuvre sur 10 lots en partenariat avec COORALIE). L'exploitation de celui-ci fera également appel aux services, commerces, Entreprises Adaptées et Etablissements et Services d'Aide au Travail... locaux afin de favoriser les circuits courts d'approvisionnement.





Vue d'ensemble depuis la route de Villefranche

